92 Montée de la Mairie- **73460 TOURNON**
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
http://www.tournon-savoie.com

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE CINQ NOVEMBRE A 19H00

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	**13**	**14**

Date convocation	Date affichage	N° délibération
29/10/2026	29/10/2026	**2026/58**

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, LASSIAZ Zakari, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, TRABICHET Jerry

Excusés : CHATELAIN Éric *(pouvoir S. BERTHET)*

Absents : COMBAZ BEN ARIBA Shaina

Secrétaire : David CARMONA

A 19h15, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/58

ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT DE POLICE DE LA PLAINE DE L'ISERE (SSPPI) AU 1ER JANVIER 2027

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-18,

Vu le code de la sécurité intérieure et notamment son article L 512-1-2,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2023 portant création du Syndicat de Police de la Plaine de l'Isère avec 2 communes membres, GILLY SUR ISERE et GRIGNON, modifié le 30 novembre 2023 pour l'adhésion de la commune de SAINTE HELENE SUR ISERE à compter du 1er janvier 2024,

Vu la délibération n°2026/45 du 20 Juillet 2026, du conseil municipal de TOURNON sollicitant son entrée dans le Syndicat,

Vu la délibération n° 2026.14 du 03 septembre 2026 du comité syndical du Syndicat de Police de la Plaine de l'Isère approuvant l'élargissement du périmètre du syndicat et les nouveaux statuts à effet au 01 Janvier 2027,

Considérant le projet de statuts ci-joint, élargissant le territoire de compétence du Syndicat de Police de la Plaine de l'Isère à la commune de TOURNON,

Considérant l'étude d'impact jointe en annexe,

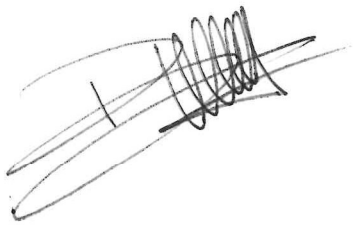
Considérant que conformément à la règlementation en vigueur article L 5211-18 et suivants du CGCT, ce projet doit être soumis aux conseils municipaux des communes membres du Syndicat et à la commune de TOURNON qui devront délibérer sous 3 mois,

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** la modification statutaire du Syndicat de Police de la Plaine de l'Isère conformément au projet de statuts joint en annexe à effet au 1er janvier 2027
- ✓ **DEMANDE** à Madame la préfète d'arrêter la modification des statuts du Syndicat de Police de la Plaine de l'Isère en conséquence

Le Maire
Sandrine BERTHET



Le secrétaire de séance
David CARMONA



Transmis au contrôle de légalité
Le 06 NOV. 2026

Publié le 06 NOV. 2026